

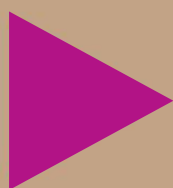
BAROMÈTRE 2026 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2025

REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





INTRODUCTION

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2026, basée sur les données de l'année 2025 (arrêtées au 31 janvier 2026).

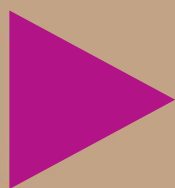
Au niveau national, 71 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 89 % agissant à l'échelle départementale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la présence forte des postes Fonjep sur le territoire, leur contribution à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les zones rurales (ZFRR) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, vous trouverez une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (tels que Fonjep « Guid'asso », Fonjep « Culture Fonjep « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 339,50

Nombre d'associations bénéficiaires : 203

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 331

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 345 985,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
18 - Cher	21	37.5	264 471,00 €	0,00 €
28 - Eure et Loir	25	44.5	297 306,00 €	0,00 €
36 - Indre	20	40.5	262 829,50 €	0,00 €
37 - Indre et Loire	48	73.5	511 629,00 €	0,00 €
41 - Loir et Cher	36	50.5	327 156,00 €	0,00 €
45 - Loiret	53	93	625 051,00 €	59 236,00 €

() Le montant de la part des collectivités indiqué ici ne représente que les montants versés dans le cadre des conventions signées avec le Fonjep.*

1 CARACTÉRISTIQUES DES 203 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association départementale	0,49%
Association locale	71,43%
Tête de réseau départementale	11,33%
Association régionale	6,90%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	6,90%
Association nationale	2,96%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	49,50%
De 5 à 9 salariés	23,76%
De 10 à 19 salariés	9,90%
De 20 à 49 salariés	13,37%
De 50 à 199 salariés	2,48%
De 200 à 499 salariés	0,50%
500 salariés et plus	0,50%

1.3 Nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles	Quantité
Nombre de bénévoles total	6 450,00
Nombre de bénévoles moyen	32,00
Nombre de bénévoles médian	20,00
Nombre d'ETP total	564,00
Nombre moyen d'ETP par association	3,00

2 PROFIL TYPE DES 331 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Femme	64,88%	38	4
Homme	35,12%	39	4

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	50,13%	68,98	31,02
Bac +2 (III)	32,44%	68,60	31,40
Niveau bac (IV)	15,28%	43,86	56,14
BEPC/BP (V)	2,14%	62,50	37,50

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 203 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	0,99%
Nationale	2,96%
Interrégionale	0,99%
Régionale	18,72%
Départementale	42,86%
Intercommunale	19,70%
Communale	8,87%
Quartier	3,94%
Autre	0,99%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	82,01%
Enfants (6-15 ans)	8,90%
Jeunes (16-24 ans)	4,24%
Familles	2,01%
Adultes (25-65 ans)	1,68%
Public spécifique	0,53%
Petite enfance (0-5 ans)	0,29%
Personnes handicapées	0,25%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,10%

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 252,27 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 412,89 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 116,15 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 242,75 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 270,32 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	17.74%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	12.13%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	18.68%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	17.71%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	17.81%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	153,00
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	26,50
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	45,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	58,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	1,00
Ministère de la Culture	2,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	54,00

COMITÉ RÉGIONAL RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Délégué régional titulaire

BAUCHÉ Stéphane

URHAJ CENTRE

stephane.bauche@habitatjeunes-centrevaldeloire.org

06.38.31.84.24

Déléguée régionale suppléante

GIRAULT Sabrina

ASS. VIVRE ENSEMBLE AUX RIVES DU CHER

alsh.clas.verc@gmail.com

06.65.93.95.00